MULTI PRÉVENTION ASP

CATALOGUE 2024

FORMATIONS ET ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

MultiPrévention est une association sectorielle paritaire pour la santé et la sécurité du travail des secteurs métal, électrique, habillement, textile et bonnetrie, imprimerie et activités connexes.

FORMATIONS

WEBCONFÉRENCES

CONFÉRENCES

ATELIERS

Qui sommes-nous ?

MultiPrévention est une association sectorielle paritaire (ASP) sans but lucratif œuvrant au Québec en prévention des lésions professionnelles au travail.

Chaque année, nous formons en moyenne 12 000 personnes et nous couvrons 8 500 établissements du secteur manufacturier au Québec.

Notre équipe est composée de conseillers en gestion de la prévention couvrant respectivement différents territoires du Québec. Pour connaitre le conseiller attitré à votre entreprise, communiquez avec nous au 450 442-7763 ou **info@multiprevention.org** ou consultez notre site Web sous ***À propos/Notre équipe***.

Vous pouvez également bénéficier d'expertises particulières en SST en consultant nos conseillers techniques.

Une ASP est une association sectorielle paritaire ; ses services s'adressent aussi bien aux employeurs que les travailleurs des secteurs d'activités établis par règlement.

Au Québec, 9 ASP œuvrent en SST à ce jour. Pour connaitre les différentes ASP, consultez le **site Prévention en ligne**.

Consultez votre **décision de classification** émis par la CNESST pour savoir si votre entreprise cotise à une ASP.

LÉGENDE

- EN — Offert en anglais
- ES — Offert en espagnol
- Offert en ligne
- Offert en entreprise
- Formations publiques à distance
- Offert en partenariat
- P — Parcours du CSS
- *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (LMRSST)

Secteurs desservis

MÉTAL

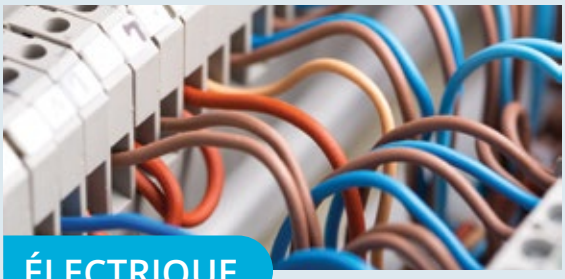

ÉLECTRIQUE

HABILLEMENT

TEXTILE ET BONNETERIE

IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES

MULTI PRÉVENTION ASP

Notre offre de service pour vous soutenir en prévention

FORMATIONS ET ACTIVITÉS

Plus de **40 formations** en entreprise, à distance ou en ligne sont disponibles à tarif préférentiel pour nos membres.

Chaque année, **10 nouvelles webconférences** sur des sujets d'actualité sont diffusées en direct par des conférenciers invités et des conférenciers de MultiPrévention.

Voyez à la page suivante l'offre complète incluant aussi nos **10 ateliers** et nos **32 webconférences en rediffusion et à la carte**.

INFORMATION

Une gamme complète de documents vous est accessible sur notre site Web sous l'onglet **Publications et outils**. Guides, fiches d'information et d'inspection, affichettes. Téléchargez-les, c'est gratuit !

RECHERCHE

La recherche de normes sur des questions plus techniques vous est offerte sans frais. Vous pouvez ainsi vous rendre conforme et agir selon les règles de l'art en prévention. Communiquez avec nous !

CONSEILS ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Une expertise technique est mise à votre disposition sur les sujets suivants :

- Bruit
- Cadenassage
- Chambres de peinture
- Contraintes thermiques
- Entreposage de produits dangereux
- Espaces clos
- Ergonomie
- Hygiène industrielle
- Protection respiratoire
- Santé psychologique
- Sécurité des machines
- Sécurité électrique
- Soudage/coupage
- Travail à l'écran
- Ventilation

OUTILS

AVANTAGE MEMBRES

BILAN DE PRÉVENTION (sans frais)

PROGRAMME DE PRÉVENTION NUMÉRIQUE

PARATOX : OUTIL POUR GÉRER LES PRODUITS DANGEREUX

E2 : OUTIL POUR GÉRER LES RISQUES MUSCULOSQUELETTIQUES

MON ESPACE (réservé aux membres et sans frais)

Des questions ?

→ 450 442-7763
→ info@multiprevention.org

RÉPERTOIRE DES FORMATIONS ET ACTIVITÉS

	FORMATIONS EN ENTREPRISE	FORMATIONS PUBLIQUES À DISTANCE	FORMATIONS EN LIGNE	WEBCONFÉRENCES	WEBCONFÉRENCES EN REDIFFUSION	CONFÉRENCES À LA CARTE	ATELIERS	
APPAREILS DE LEVAGE								
Accessoires pour chariot élévateur : pas à prendre à la légère					■			42
Aménagement de la circulation en entreprise : à chacun sa voie				■				41
(Dé)charger sans s'tuer à l'ouvrage					■			42
Formations pratiques en entreprise	■							11
Utilisation sécuritaire des palans et des ponts roulants EN ES	■	■						9
Utilisation sécuritaire des plates-formes élévatrices ES	■	■						10
Utilisation sécuritaire des transpalettes électriques EN	■		■					8
Utilisation sécuritaire du chariot élévateur EN ES	■	■	■					7
BRUIT								
Bien se protéger du bruit EN	■		■					15
Gérer la réduction du bruit en entreprise	■	■						15
Gérer le bruit : une obligation et des moyens pour le faire					■			42
L'exposition au bruit et aux produits chimiques ototoxiques : un risque plus grand de dommages à l'audition					■			42
CADENASSAGE								
Appliquer son programme de cadenassage	■							29
Élaborer un programme de cadenassage	■	■			■			29-42
Sensibilisation au cadenassage						■		36
COMITÉS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ								
CSS : démarrez votre démarche en santé psychologique							■	20
Dynamisez votre comité	■							19
Le parcours de formation du CSS : pour une collaboration optimale de ses membres				■				40
Les fondements du comité de santé et de sécurité	■							16
Réunions efficaces du comité de santé et de sécurité au travail	■							17
ERGONOMIE								
ADAPTE : ajuster mon poste de travail à l'écran			■					33
Devenir un ergo-coach dans son entreprise				■				41
Devenir un ergo-coach pour les postes de travail à l'écran	■							32
Évaluer vos risques ergonomiques avec E2					■			42
La prévention des TMS, ça vaut le coût !					■	■		37-42
Le travail à l'écran	■	■						32
Manutention et maux de dos	■							34
Prévenir les maux de dos					■			42
Principes de manutention sécuritaire							■	34
Principes et fondements en manutention EN			■					34
Travail à l'écran : ce qu'il faut savoir					■			42
Travailler au binoculaire en électronique	■							33
ESPACE CLOS								
Le travail en espace clos	■	■	■					24
Espace clos : découvrez nos nouveaux outils !				■				41
GESTION DE LA PRÉVENTION								
Choisir ses gants, choisir de bien se protéger					■			42
Démystifier le rôle de l'inspecteur de la CNESST				■				41
Élaborer un plan de sécurité incendie					■			42
Enquête et analyse d'accidents	■	■						19
Instaurer une démarche de mentorat en prévention					■			42
L'identification et l'analyse des risques : une démarche participative !				■	■			40-42
L'inspection planifiée des lieux de travail					■			42
Leadership positif pour une culture forte				■				41
Planifier des inspections des lieux de travail efficaces						■		38
Préparer le terrain pour mieux gérer les contraintes thermiques					■			42
Repérer les dangers pour analyser et maîtriser les risques	■	■						18
Savoir inspecter	■							18
Sensibilisation aux risques liés à l'air comprimé						■		39
Structurer facilement ses actions en prévention grâce au programme de prévention					■			42

Chantiers de construction

Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction **page 43**.

	FORMATIONS EN ENTREPRISE	FORMATIONS PUBLIQUES À DISTANCE	FORMATIONS EN LIGNE	WEBCONFÉRENCES	WEBCONFÉRENCES EN REDIFFUSION	CONFÉRENCES À LA CARTE	ATELIERS	
LOIS ET RÈGLEMENTS								
Faites preuve de diligence raisonnable en prévention	●	●						20
Introduction à la diligence raisonnable			●					20
Introduction aux lois et aux règlements en santé et en sécurité du travail	●	●						17
Le devoir de diligence raisonnable, c'est quoi ?						●		37
PALETTIERS								
La sécurité et l'inspection des palettiers	●	●						26
PRODUITS DANGEREUX								
La formation spécifique sur le SIMDUT 2015 : ça s'organise					●			42
L'entreposage des produits dangereux, c'est pas sorcier !					●	●		38-42
Les chambres de peinture : comprendre et appliquer les règles de sécurité qui s'imposent					●			42
Sensibilisation au SIMDUT 2015						●		35
SIMDUT 2015 EN ES	●	●	●					12
Transport des marchandises dangereuses	●		●					13
PROTECTION RESPIRATOIRE								
Adapter votre programme de protection respiratoire					●			42
Appliquer votre programme de protection respiratoire	●							14
Programme d'accompagnement des instructeurs des essais d'ajustement pour les appareils de protection respiratoire	●							14
PRÉVENTION DES CHUTES								
Inspection et port du harnais de sécurité							●	25
La prévention des chutes en hauteur et de même niveau	●	●						25
RISQUES ÉLECTRIQUES								
Comprendre et prévenir les risques électriques	●	●						30
Élaborer votre programme de sécurité électrique					●			42
Plan d'action pour implanter un programme de sécurité électrique					●			42
Prévention des risques électriques : Norme CSA Z462 et nouveautés 2021					●			42
Sensibilisation à la sécurité électrique						●		39
Sensibilisation pour tous à la sécurité électrique			●					30
SANTÉ PSYCHOLOGIQUE								
Comprendre le harcèlement psychologique et sexuel pour le prévenir			●					21
L'entraide : un défi au cœur de la prévention				●				41
La civilité au travail, pour un climat sain et harmonieux						●		36
La prévention du harcèlement par la civilité au travail (employés de bureau et secteur manufacturier)			●					21
Le sommeil et son impact sur le travail					●			42
Milieux de travail alliés contre la violence conjugale					●			42
Plan d'action en santé psychologique. Tout ce qui se mesure s'améliore !							●	20
Risques psychosociaux liés au travail : l'approche de la CNESST				●				40
SOUDAGE ET COUPAGE								
La sécurité en soudage et en coupage	●	●						24
Réduire les fumées de soudage						●		35
Soudage : quand les vêtements deviennent des équipements de protection					●			42
SUPERVISEURS								
Communiquer comme un leader en SST					●		●	23-42
Exercer mon leadership en SST					●		●	23-42
Le coût de l'inaction en prévention							●	23
Mon département, mes priorités							●	23
Mon équipe, ma responsabilité							●	23
SÉCURITÉ DES MACHINES								
Évaluer pour prévenir les risques machines	●							27
Initiation à la sécurité des machines	●							27
Introduction à la sécurité des lasers industriels		●						28
La sécurité des machines : nouvelles exigences réglementaires					●			42
La sécurité des machines pour les opérateurs	●		●					28

COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Nos formations sont admissibles à la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*. Notre numéro d'agrément : 58275.

Besoin d'information ?

→ 450 442-7763 → info@multiprevention.org

		Membres[1]	Non-membres connexes[2] / Non-membres[3]
Formations publiques à distance EN ES	› Aucun remboursement ni transfert d'une formation à une autre. › Substitution de participants acceptée. › Les frais seront de 60 $ (membre) et 90 $ (non-membre) si un participant s'ajoute à la formation alors qu'il n'a pas été inscrit. › Attestation émise dans les 10 jours ouvrables suivant la formation.	30 $/personne	60 $/personne
Formations en ligne EN	› Aucun remboursement. › Les licences non utilisées peuvent être transférées. › Attestation émise dans les 10 jours ouvrables suivant la formation. › Le nombre de reprises de l'évaluation des apprentissages est limité.	10 $/licence	25 $ ou 50 $/licence selon la formation choisie
Formations en entreprise EN ES	› Une annulation sans motif valable (moins de 48 h avant l'activité) occasionne des frais de 350 $ par demi-journée de travail perdue par le conseiller. › Minimum 5 participants, maximum 15. Au-delà de 15, des frais de 50 $/participant s'appliquent. › Attestation émise dans les 10 jours ouvrables suivant la formation.	Tarif préférentiel Prix variable selon la durée	Prix variable selon la durée Frais de déplacement en sus
Formations de formateurs EN ES	› Offert aux entreprises de 40 travailleurs et plus. › Attestation émise dans les 10 jours ouvrables après que le formateur ait été accrédité par MultiPrévention.	Sans frais	Membre seulement
Formations d'instructeurs EN ES	› Une annulation sans motif valable (moins de 48 h avant l'activité) occasionne des frais de 350 $ par demi-journée de travail perdue par le conseiller. › Une lettre de confirmation est émise.	250 $/visite	Membre seulement
Formations pratiques EN ES	› Une annulation sans motif valable (moins de 48 h avant la formation) occasionne des frais de 350 $ par demi-journée de travail perdue par le conseiller. › Attestation émise dans les 10 jours ouvrables suivant la formation.	350 $/visite	525 $/700 $/visite Frais de déplacement en sus
Formations de rappel en entreprise	› Une annulation sans motif valable (moins de 48 h avant la formation) occasionne des frais de 350 $ par demi-journée de travail perdue par le conseiller. › 5 part. min. et 15 max. Au-delà de 15, des frais de 50 $/part. s'appliquent. › Pour les travailleurs ayant suivi la formation théorique de MultiPrévention ou d'une autre ASP. › Attestation émise dans les 10 jours ouvrables suivant la formation.	375 $	575 $/entreprise non-membre connexe 850 $/entreprise non-membre
Webconférences	› Aucun remboursement ni attestation. › Substitution de participants acceptée.	Sans frais	Sans frais lorsque le conférencier est de MultiPrévention 60 $/personne lorsque présentée par un intervenant externe
Conférences en ligne	› Aucun remboursement ni attestation. › Licence valide 6 mois.	Sans frais	25 $/licence
Conférences à la carte	› Une annulation sans motif valable (moins de 48 h avant l'activité) occasionne des frais de 350 $ par demi-journée de travail perdue par le conseiller. › Pas d'attestation.	250 $	575 $/entreprise non-membre connexe 850 $/entreprise non-membre
Ateliers	› Une annulation sans motif valable (moins de 48 h avant la formation) occasionne des frais de 350 $ par demi-journée de travail perdue par le conseiller. › Attestation émise dans les 10 jours ouvrables suivant la formation.	Tarif préférentiel Variable selon la durée	—

Les taxes sont en sus.

1. **Entreprise membre** : une entreprise appartenant à l'un des secteurs suivants : Métal, Électrique, Habillement, Textile et bonneterie, Imprimerie et activités connexes.
2. **Entreprise non-membre connexe** : une entreprise non-membre qui peut se prévaloir d'un prix privilégié en remplissant certaines conditions. Informez-vous.
3. **Entreprise non-membre** : une entreprise d'un secteur autre que Métal, Électrique, Habillement, Textile et bonneterie, Imprimerie et activités connexes.

MultiPrévention se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre de participants est insuffisant. Le cas échéant, un remboursement sera émis.

CHARIOT ÉLÉVATEUR

Utilisation sécuritaire du chariot élévateur

Important **Formation pratique requise**. Voir page 11.

FORMATION THÉORIQUE
4 heures

EN ES

EN ENTREPRISE
Membre : 495 $
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF
Identifier les risques d'accident et reconnaître les mesures de prévention lors de l'utilisation du chariot élévateur.

APERÇU
- Notions de base en sécurité relatives au chariot élévateur, incluant l'inspection.
- Scénarios d'accidents typiques.
- Identification des règles de sécurité selon les étapes du travail de cariste.

CLIENTÈLE VISÉE
Caristes, superviseurs et membres du comité de santé et de sécurité.

FORMATEUR

AVANTAGE MEMBRES

Utilisation sécuritaire du chariot élévateur

18 heures réparties en trois rencontres.

EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE
Membre seulement : sans frais

PRÉREQUIS
Entreprise de 40 travailleurs et plus.

OBJECTIF
Acquérir les habiletés pour donner la formation *Utilisation sécuritaire du chariot élévateur* de MultiPrévention et développer ses habiletés à animer un groupe.

APERÇU
- Révision et appropriation du contenu théorique offert par MultiPrévention.
- Bilan personnalisé de ses forces et de ses points d'amélioration comme formateur.
- Suivi du processus d'accréditation à titre de formateur externe de MultiPrévention.

CLIENTÈLE VISÉE
Travailleurs et gestionnaires.

Formation de rappel

Une formation de rappel peut être offerte aux employés ayant déjà suivi la formation théorique complète de MultiPrévention ou d'une autre ASP.

En plus

Un document d'accompagnement à la formation est remis aux participants.

EN ES

TRANSPALETTE ÉLECTRIQUE

Utilisation sécuritaire des transpalettes électriques

Important **Formation pratique requise**. Voir page 11.

FORMATION THÉORIQUE
2 heures

EN ES

Le transpalette électrique est un appareil de levage tout comme le chariot élévateur. Il est aussi nommé « Chariot motorisé à petite levée, à conducteur accompagnant » selon la norme B.56 *Safety Standard for Low Lift and High Lift Trucks* B56.1-1993 mentionnée à l'article 256 du RSST.

EN ENTREPRISE

Membre : 375 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

Reconnaître les risques et les mesures de prévention reliés à l'utilisation des transpalettes électriques.

APERÇU

- Notions de base en sécurité relatives aux transpalettes électriques, incluant l'inspection.
- Provenance des risques.
- Identification des mesures de prévention.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs utilisant le transpalette (caristes), superviseurs et membres du comité de santé et de sécurité.

FORMATEUR

AVANTAGE MEMBRES

Utilisation sécuritaire des transpalettes électriques

6 heures réparties en deux rencontres.

EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

Membre seulement : sans frais

PRÉREQUIS

Entreprise de 40 travailleurs et plus.

OBJECTIF

Acquérir les habiletés pour donner la formation sur l'*Utilisation sécuritaire des transpalettes électriques* de MultiPrévention et développer ses habiletés à animer un groupe.

APERÇU

- Révision et appropriation du contenu théorique offert par MultiPrévention.
- Bilan personnalisé de ses forces et de ses points d'amélioration comme formateur.
- Suivi du processus d'accréditation à titre de formateur externe de MultiPrévention.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs et gestionnaires.

PALANS ET PONTS ROULANTS

Utilisation sécuritaire des palans et des ponts roulants

Important **Formation pratique requise**. Voir page 11.

FORMATION THÉORIQUE
4 heures

EN ES

EN ENTREPRISE

Membre : 495 $
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF

Acquérir les habiletés pour prévenir les accidents associés à l'utilisation des appareils de levage.

APERÇU

- Description et inspection des différents types d'appareils et d'accessoires de levage.
- Identification des risques et des mesures de prévention reliées à la manutention de charge.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs utilisant des appareils de levage, superviseurs et membres du comité de santé et de sécurité.

Formation de rappel

Une formation de rappel peut être offerte aux employés ayant déjà suivi la formation théorique complète de MultiPrévention ou d'une autre ASP.

FORMATEUR

AVANTAGE MEMBRES

Utilisation sécuritaire des palans et des ponts roulants

18 heures réparties sur trois rencontres.

EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

Membre seulement : sans frais

PRÉREQUIS

Entreprise de 40 travailleurs et plus.

OBJECTIF

Acquérir les habiletés pour donner la partie théorique de la formation *Utilisation sécuritaire des palans et des ponts roulants* de MultiPrévention et développer ses habiletés à animer un groupe.

APERÇU

- Révision et appropriation du contenu théorique offert par MultiPrévention.
- Bilan personnalisé de ses forces et de ses points d'amélioration comme formateur.
- Suivi du processus d'accréditation à titre de formateur externe de MultiPrévention.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs et gestionnaires.

En plus

Un document d'accompagnement à la formation est remis aux participants.

EN ES

PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES

Utilisation sécuritaire des plates-formes élévatrices

Important **Formation pratique requise**. Voir page 11.

FORMATION THÉORIQUE
3 heures

ES

EN ENTREPRISE

Membre : 375 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

Reconnaître les mesures de prévention afin de réduire les risques d'accidents associés à l'utilisation d'une plate-forme élévatrice.

APERÇU

- Composantes et dispositifs de sécurité de la plate-forme élévatrice.
- Préparatifs pour travailler en sécurité.
- Revue des principaux risques et des bonnes pratiques à adopter.

CLIENTÈLE VISÉE

Utilisateurs de plates-formes élévatrices, superviseurs et membres du comité de santé et de sécurité.

FORMATEUR

AVANTAGE MEMBRES

Utilisation sécuritaire des plates-formes élévatrices

18 heures réparties sur deux rencontres.

EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

Membre seulement : sans frais

PRÉREQUIS

Entreprise de 40 travailleurs et plus.

OBJECTIF

Acquérir les habiletés nécessaires pour offrir la formation sur l'*Utilisation sécuritaire des plates-formes élévatrices* de MultiPrévention et développer ses habiletés à animer un groupe.

APERÇU

- Révision et appropriation du contenu offert par MultiPrévention.
- Bilan personnalisé de ses forces et de ses points d'amélioration comme formateur.
- Suivi du processus d'accréditation à titre de formateur externe de MultiPrévention.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs et gestionnaires.

FORMATIONS PRATIQUES EN ENTREPRISE

L'objectif de la formation pratique est d'évaluer la capacité du travailleur à exercer de manière sécuritaire les manœuvres nécessaires à la conduite ou à l'opération de l'équipement et non d'apprendre à l'utiliser.

Les options 1 et 2 s'appliquent aux formations suivantes :

- chariot élévateur
- palans et ponts roulants
- transpalettes électriques
- plates-formes élévatrices

OPTION 1

Instructeur pratique

EN ES

ACCOMPAGNEMENT EN ENTREPRISE

Membre : 250 $ / visite
Non-membre connexe : 700 $ / visite

DESCRIPTION

À la suite de la formation théorique, un de nos conseillers peut accompagner l'instructeur désigné afin qu'il donne la formation pratique dans l'entreprise.

L'instructeur interne est un opérateur expérimenté, crédible auprès de ses pairs, bon communicateur et il connaît bien la réalité de son milieu.

Cette formule vous offre une plus grande autonomie lorsque vous avez plusieurs personnes à former ou si vous embauchez régulièrement des travailleurs.

Inclus

Guide : Programme de formation pratique incluant divers outils, registre, grille d'évaluation, exemples de mises en situation.

OPTION 2

Formation pratique

EN ES

Important

Seuls les travailleurs ayant une expérience avec l'utilisation de l'équipement peuvent être évalués par nos conseillers.

VISITE EN ENTREPRISE

Membre : 350 $ / visite
Non-membre connexe : 525 $ / visite
Non-membre : 700 $ / visite

DESCRIPTION

Un de nos conseillers peut se rendre dans votre entreprise pour évaluer les compétences pratiques des participants ayant suivi notre formation théorique.

Des attestations numériques sont envoyées aux participants.

Important

Seules les personnes ayant suivi la formation théorique complète avec MultiPrévention ou une autre ASP peuvent faire partie du groupe.

3 participants minimum par visite.

SIMDUT 2015

Important

La formation spécifique sur le SIMDUT 2015 est obligatoire. Celle-ci doit être adaptée aux produits dangereux et aux risques particuliers auxquels les travailleurs sont exposés dans leur milieu de travail. Pour vous aider à bâtir votre formation, consultez notre guide : ***Élaborer un programme de formation spécifique pour le SIMDUT 2015***.

Accessible gratuitement dans la section Publications de notre site Web.

SIMDUT 2015

2,5 heures

EN ES

EN ENTREPRISE

Membre : 375 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

Faire connaître aux participants la réglementation sur le SIMDUT 2015, son impact dans le milieu de travail et les sensibiliser à l'importance de se protéger.

APERÇU

- Reconnaître les informations sur les étiquettes du fournisseur, du lieu de travail et les fiches de données de sécurité.
- Rappel des classes de produits dangereux et des moyens de contrôle et de prévention.

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne qui utilise ou travaille à proximité des matières dangereuses.

FORMATEUR

AVANTAGE MEMBRES

SIMDUT 2015

10 heures réparties sur trois rencontres.

EN ENTREPRISE

Membre seulement : sans frais

PRÉREQUIS

Entreprise de 40 travailleurs et plus.

OBJECTIF

Acquérir les habiletés pour donner la formation sur le SIMDUT 2015 de MultiPrévention et développer ses habiletés à animer un groupe.

APERÇU

- Révision et appropriation du contenu offert par MultiPrévention.
- Bilan personnalisé de ses forces et de ses points d'amélioration comme formateur.
- Suivi du processus d'accréditation à titre de formateur interne de MultiPrévention.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs et gestionnaires.

TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport des marchandises dangereuses

Important

Cette formation s'adresse aux réceptionnaires et expéditeurs de marchandises dangereuses et non aux camionneurs.

3 heures

EN ENTREPRISE

Membre : 375 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

Reconnaître les obligations légales associées à la réception et à l'expédition des marchandises dangereuses en entreprise.

APERÇU

- Explications sur la classification des dangers.
- Procédure à suivre lors de la réception et de l'expédition des marchandises dangereuses.

CLIENTÈLE VISÉE

Employés, superviseurs affectés à la réception, l'entreposage et l'expédition des marchandises dangereuses, caristes et acheteurs.

Manutentionnaire

En entreprise, il est possible d'ajuster la formation pour les manutentionnaires (sans tâche administrative). La durée de la formation est alors de 2 heures. Communiquez avec votre conseiller pour discuter de cette possibilité.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Appliquer votre programme de protection respiratoire

FORMATION THÉORIQUE
4 heures

EN ENTREPRISE

Membre : 495 $
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF

Se familiariser avec la hiérarchie des moyens de contrôle des contaminants de l'air en définissant les rôles et responsabilités de chacun dans le cadre du programme de protection respiratoire (PPR) incluant les situations requérant un appareil de protection respiratoire (APR). Les éléments à intégrer dans un PPR seront également abordés.

APERÇU

- Pyramide de « hiérarchie des moyens de contrôles » avec association d'exemples concrets au milieu de travail manufacturier.
- Révision des rôles et responsabilités liés à la gestion d'un PPR.
- Types de fit test et accompagnement proposé à l'instructeur.
- Identification des postes ou tâches à risque.
- Introduction au concept du facteur de protection et élément à considérer dans le choix d'un APR.
- Contenu de la formation des utilisateurs.

CLIENTÈLE VISÉE

Responsables du programme de protection respiratoire, membres du comité de santé et de sécurité ou toute personne désignée à faire les essais d'ajustements.

Programme d'accompagnement des instructeurs des essais d'ajustement pour les appareils de protection respiratoire

FORMATION PRATIQUE
2 heures (variable selon la taille du groupe)

EN ENTREPRISE

Membre seulement : 250 $

PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation *Appliquer votre programme de protection respiratoire.*
- Disposer du matériel requis pour effectuer les essais d'ajustement qualitatif.

OBJECTIF

Outiller et développer les habiletés pratiques chez l'instructeur afin qu'il puisse administrer de façon autonome les essais d'ajustement qualitatif des appareils de protection respiratoire.

APERÇU

- Les responsabilités de l'instructeur et les conditions gagnantes pour l'instructeur.
- Les éléments à prévoir et à préparer avant les séances.
- Le déroulement des essais d'ajustement incluant une portion pratique.

CLIENTÈLE VISÉE

Les personnes désignées dans l'entreprise pour administrer les essais d'ajustement qualitatif.

GESTION DU BRUIT

Bien se protéger du bruit

1,5 heure

EN

EN ENTREPRISE

Membre : 375 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

Reconnaître l'impact du bruit sur la santé du travailleur et comment bien s'en protéger.

APERÇU

- Réglementation sur le bruit.
- Facteurs de risque du bruit et ses effets sur la santé.
- Types de protecteurs auditifs et leur entretien.
- Atelier et démonstration pour bien ajuster sa protection auditive.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs qui doivent porter une protection auditive, leurs superviseurs et les membres du comité de santé et de sécurité.

Gérer la réduction du bruit en entreprise

4 heures

EN ENTREPRISE

Membre : 495 $
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF

Identifier, évaluer et contrôler les sources de bruit dans le milieu de travail.

APERÇU

- Exigences réglementaires.
- Impacts du bruit sur la santé du travailleur.
- Identifier les sources de bruit et la stratégie d'intervention.
- Déterminer les moyens pour réduire le bruit de manière efficace.
- Réaliser un plan d'action.

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne responsable de la réduction du bruit en entreprise, superviseurs, personnel de la maintenance et membres du comité de santé et de sécurité.

NOUVEAU

AVANTAGE MEMBRES

Parcours du CSS

P

EN ENTREPRISE

Membre : sans frais

OBJECTIF DU PARCOURS

- En vertu de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (LMRSST), les entreprises de 20 travailleurs ou plus se doivent de mettre en place un comité de santé et de sécurité au travail.
- Le parcours du CSS est proposé par MultiPrévention pour permettre au comité d'enrichir leurs connaissances et leurs habiletés et de mettre toutes les conditions gagnantes pour un comité crédible et efficace.

APERÇU

- Un parcours regroupant 6 formations a été créé pour aider les entreprises membres dans la mise en place d'un comité en santé et de sécurité efficient.
- Ce parcours est offert sans frais et s'adresse aux comités de santé et de sécurité existants ou à former ainsi qu'aux représentants en SS.
- Il doit être complété dans un intervalle de 18 mois et un minimum de 3 participants est requis.
- Un certificat sera émis par MultiPrévention au comité ayant complété le parcours. Doit être suivi dans un délai de 18 mois pour obtenir le certificat.
- 50 % des membres du comité doit avoir complété le parcours

CONTENU

Les formations qui suivent font partie du parcours et peuvent être suivies dans l'ordre désirée par l'entreprise :

- Les fondements du comité de santé et de sécurité

  OU
- Réunions efficaces du comité de santé et de sécurité du travail
- Introduction aux lois et aux règlements en santé et en sécurité du travail
- Savoir inspecter
- Repérer les dangers pour analyser et maîtriser les risques
- Enquête et analyse d'accidents
- Dynamisez votre comité (facultatif)
- Faites preuve de diligence raisonnable en prévention (facultatif)

CLIENTÈLE VISÉE

Pour les comités existants ou en devenir

COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

AVANTAGE MEMBRES

Les fondements du comité de santé et de sécurité

7 heures

P

EN ENTREPRISE

Membre : sans frais
Non-membre connexe : 1015 $
Non-membre : 1350 $

OBJECTIF

Se familiariser avec les fondements du comité de santé et sécurité afin d'établir un CSS efficace dans son entreprise en identifiant les mécanismes soutenant le comité dans son rôle et ses responsabilités.

APERÇU

- Revue du cadre législatif et réglementaire.
- Détermination des rôles et responsabilités des différents intervenants en SST dans l'organisation.
- Rôles, règles et définition du CSS.
- Objectifs d'un programme de prévention.
- Éléments clés d'une démarche d'identification et d'analyse de risque.
- Revue et suivi des registres d'événements.
- Obligations de déclaration d'événements à la CNESST.
- Participation du CSS dans le processus des inspections, mais aussi dans le suivi des correctifs.
- Différents niveaux d'intervention du CSS en matière de mesures correctives et préventives.
- Efforts de promotion et de visibilité d'un CSS dans l'organisation.

CLIENTÈLE VISÉE

Membres du comité de santé et sécurité (membres actuels, nouveaux membres, individus désirant intégrer le comité, représentants en santé et sécurité, gestionnaires, etc.).

CSS, LOIS ET RÈGLEMENTS

AVANTAGE MEMBRES

Réunions efficaces du comité de santé et de sécurité du travail

2,5 heures

EN ENTREPRISE

Membre : sans frais
Non-membre connexe : 550 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

Fournir au comité de santé et de sécurité les moyens et les outils nécessaires pour améliorer l'efficacité des réunions.

APERÇU

- Mandat, rôle, fonctions et responsabilités des membres du comité de santé et de sécurité.
- Conditions menant au bon fonctionnement d'un comité de santé et de sécurité.
- Outils pour mener des réunions efficaces.

CLIENTÈLE VISÉE

Membres du comité de santé et de sécurité et représentant en santé et sécurité.

AVANTAGE MEMBRES

Introduction aux lois et aux règlements en santé et en sécurité du travail

4 heures

EN ENTREPRISE

Membre : sans frais
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF

Identifier les mécanismes prévus par la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* qui favorisent une approche préventive.

APERÇU

- Rôle et responsabilités des employeurs et des travailleurs ainsi que les principaux mécanismes de participation en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*.
- Activités minimales requises pour se conformer à la règlementation et aux normes en vigueur.

CLIENTÈLE VISÉE

Membres du comité de santé et de sécurité, membres de la direction, superviseurs et représentant en santé et sécurité.

IDENTIFICATION DES RISQUES

AVANTAGE MEMBRES

Savoir inspecter

4 heures

EN ENTREPRISE

Membre : sans frais
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF

Se familiariser avec les différentes étapes de préparation et de réalisation d'une inspection.

APERÇU

- Types d'inspection et principaux risques à repérer en entreprise.
- Étapes de l'inspection : de la préparation à l'évaluation des correctifs.
- Grilles d'inspection et exercices pratiques.
- Volet pratique : inspection en milieu de travail.

CLIENTÈLE VISÉE

Superviseurs, membres de la direction, membres du comité de santé et de sécurité, représentant en santé et sécurité et toute personne impliquée dans le processus.

AVANTAGE MEMBRES

Repérer les dangers pour analyser et maîtriser les risques

4 heures

EN ENTREPRISE

Membre : sans frais
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF

Se familiariser avec l'analyse des risques et sa mise en application dans l'entreprise.

APERÇU

- Notions de dangers et de risques.
- Apprentissage d'une méthode simple d'analyse de risques.
- Évaluation du niveau de risques à partir de mises en situations.
- Stratégies de réduction des risques et plan d'action.

CLIENTÈLE VISÉE

Superviseurs, membres du comité santé et de sécurité, représentant en santé et sécurité et toute autre personne impliquée en prévention.

Accompagnement personnalisé

Entreprises membres, bénéficiez, sans frais, d'un accompagement personnalisé par votre conseiller en gestion de la prévention pour réaliser une ou plusieurs analyses de risques de tâches prédéterminées dans votre entreprise.

ENQUÊTES ET CSS

AVANTAGE MEMBRES

Enquête et analyse d'accidents

3,5 heures

EN ENTREPRISE

Membre : sans frais
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF

Développer les habiletés des participants à utiliser une méthode d'enquête et d'analyse d'accidents.

APERÇU

- Analyse d'accidents, identification des causes directes et indirectes.
- Exemples de rapports d'enquête et d'analyse.
- Réunir les faits, identifier les causes immédiates et fondamentales et cibler les actions à prendre pour éviter la répétition de ce genre d'accident.

CLIENTÈLE VISÉE

Superviseurs, membres de la direction, membres du comité de santé et de sécurité, représentant en santé et sécurité et toute personne impliquée dans le processus.

AVANTAGE MEMBRES

Dynamisez votre comité

3,5 heures

EN ENTREPRISE

Membre : sans frais
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

PRÉREQUIS

Un nombre minimal de 6 participants est requis pour cette formation.

OBJECTIF

Identifier des stratégies pour réaliser le potentiel du comité de santé et de sécurité du travail.

APERÇU

- Revue et mise en pratique de diverses stratégies de communication en prévention.
- Outils pour cibler des projets et en assurer le suivi.
- La reconnaissance comme levier pour mobiliser les travailleurs.

CLIENTÈLE VISÉE

Membres du comité de santé et de sécurité.

DILIGENCE RAISONNABLE

AVANTAGE MEMBRES

Faites preuve de diligence raisonnable en prévention

3,5 heures

EN ENTREPRISE
Membre : sans frais
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF
Identifier des mécanismes efficaces pour favoriser une approche préventive.

APERÇU
- Explication de la portée du *Code criminel en santé et en sécurité du travail* (C-21) pour les entreprises.
- Exemples d'accidents qui ont mené à des poursuites.
- Concept de diligence raisonnable à intégrer dans ces processus de gestion de la prévention.

CLIENTÈLE VISÉE
Membres de la direction, superviseurs, membres du comité de santé et de sécurité et représentant en santé et sécurité.

Sur le même sujet

La formation en ligne ***Introduction à la diligence raisonnable*** permet aux participants de se familiariser avec les concepts du Code criminel applicable en SST (C-21) et les trois devoirs liés à la diligence raisonnable.

1 heure
Membre : 10 $
Non-membre connexe : 25 $
Non-membre : 25 $

Aussi offert sous forme de conférence. Voir **page 37**.

ATELIERS

AVANTAGE MEMBRES

Comité de santé et de sécurité : Démarrez votre démarche en santé psychologique au travail

Par **Marie Laberge**, consultante senior en SST.

7 heures

EN ENTREPRISE
Membre seulement : 850 $

OBJECTIF
Avec l'engagement de la direction, outiller les membres du comité de santé et de sécurité – mieux-être pour implanter une démarche simple et pragmatique en santé psychologique inspirée des meilleures pratiques.

APERÇU
- Définition des rôles et responsabilités des membres de la direction et du comité de SST – mieux-être.
- Identification et analyse des risques en santé psychologique liés au travail.
- Élaboration d'un plan d'action et établissement des priorités.
- Évaluation des actions et la démarche.

Plan d'action en santé psychologique. Tout ce qui se mesure s'améliore !

Par **Marie Laberge**, consultante senior en SST.

4 heures

EN ENTREPRISE
Membre seulement : 495 $

OBJECTIF
Cet atelier participatif permet d'intégrer la santé psychologique à son plan d'action, de mettre en œuvre des interventions et en mesurer la contribution.

CLIENTÈLE VISÉE
Gestionnaires, chefs d'équipe, membres du comité de santé, sécurité et mieux-être ainsi que représentant en santé et sécurité.

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

Comprendre le harcèlement psychologique et sexuel pour le prévenir

1 heure

LICENCE PAR PARTICIPANT

Membre : 10 $
Non-membre connexe : 25 $
Non-membre : 25 $

OBJECTIF

Reconnaître les lois applicables ainsi que les droits et obligations de l'employeur et des travailleurs en matière de harcèlement psychologique et sexuel.

APERÇU

Cette formation définit ce qu'est le harcèlement psychologique et sexuel du point de vue légal à l'aide d'exemples de cas. On y aborde l'importance d'avoir une politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel et on en présente le contenu.

Des exemples de politiques pouvant être adaptés à votre réalité sont aussi présentés à titre d'exemples à la fin de la formation.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs et gestionnaires.

Trousse - Risques psychosociaux liés au travail

Consultez sur notre **site Web** des outils et références pour prendre soin de la santé psychologique des travailleurs et gestionnaires.

La prévention du harcèlement par la civilité au travail

Employés de bureau : 1 heure
Secteur manufacturier : 1 heure

LICENCE PAR PARTICIPANT

Membre : 10 $
Non-membre connexe : 25 $
Non-membre : 25 $

OBJECTIF

Reconnaître que la civilité au travail est une responsabilité partagée pour prévenir le harcèlement psychologique et sexuel.

Des mises en situation sont incluses dans la formation pour initier une réflexion individuelle ou en groupe sur ce que chacun peut faire pour prévenir les inconduites au travail.

APERÇU

Cette formation définit ce qu'est le harcèlement psychologique et sexuel et propose des moyens pour prévenir la dégradation du climat de travail. Des capsules présentent des situations d'incivilité qui surviennent fréquemment en milieu de travail et des actions accessibles à tous sont proposées pour maintenir un climat de travail sain et harmonieux.

Les situations présentées sont liées au contexte du travail dans les bureaux ou en milieu manufacturier, selon le choix de l'entreprise.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs et gestionnaires.

Sur le même sujet

Un atelier portant sur la santé psychologique est offert aux CSS. Voir **page 20**. Aussi offert sous forme de conférence. Voir **page 36**.

ATELIERS POUR LES SUPERVISEURS

5 ateliers en prévention

Vos superviseurs et chefs d'équipe occupent un rôle-clé dans la transmission des consignes de santé et de sécurité ainsi que la mise en place d'une culture de prévention de l'entreprise. Ont-ils la formation nécessaire pour accomplir ce défi ?

Notre série d'ateliers participatifs vise justement à aider les superviseurs à s'acquitter de leur rôle et de leurs responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail. Bien qu'il soit recommandé d'assister à l'ensemble des ateliers, vous avez la possibilité de les sélectionner à la carte, selon vos besoins.

Les superviseurs seront appelés à mettre en application dans leur milieu de travail à la fin de chaque atelier certains des éléments de prévention appris, et ce, pour favoriser l'intégration immédiate des apprentissages. Un retour sur l'atelier précédent est fait au début de chaque atelier pour discuter et répondre aux questions.

AVANTAGE MEMBRES

2 heures par atelier

ATELIERS DE GROUPE EN ENTREPRISE

Membre seulement : sans frais

PRÉREQUIS

- Cohorte de 5 superviseurs ou chefs d'équipe minimum.
- Éléments essentiels à la prévention en place (ex. : inspection des lieux de travail).
- Soutien continu de la direction pour libérer les superviseurs afin qu'ils participent aux ateliers selon l'échéancier prévu et pour leur permettre d'exercer leurs apprentissages.
- Analyse et diagnostic des besoins de formation des superviseurs complétés par un de nos conseillers.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Sensibiliser les superviseurs à leur rôle de leader ainsi qu'à l'importance d'intégrer les pratiques de prévention reconnues dans la gestion des opérations.

CLIENTÈLE VISÉE

Superviseurs, chefs d'équipe et leurs supérieurs immédiats.

1- Mon équipe, ma responsabilité

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Reconnaître ses obligations légales en matière de santé et de sécurité du travail, ainsi que la portée du *Code criminel du Canada* en SST pour le superviseur et l'entreprise.
- Sensibiliser le superviseur à la notion de diligence raisonnable et des devoirs de prévoyance, d'efficacité et d'autorité qui s'y rapportent.

APERÇU

- Défis du superviseur en vertu de l'article 51 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*.
- Rôle de l'inspecteur de la CNESST, ainsi que les amendes à quiconque contrevient à la loi ou aux règlements.
- Portée du *Code criminel du Canada* en santé et sécurité du travail (C-21) pour les superviseurs et les entreprises.
- Devoirs de prévoyance, d'efficacité et d'autorité qu'il doit intégrer dans son processus de gestion.

2- Mon département, mes priorités

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Reconnaître les sources d'information utiles pour identifier et gérer les enjeux de santé et sécurité au travail dans son département.
- Analyser les informations et établir des priorités dans le but d'améliorer la performance en santé et sécurité au travail.

APERÇU

- Revue de sources d'information utile pour identifier les priorités en santé et sécurité au travail.
- Sélection des priorités d'action en prévention.
- Revue des objectifs et des moyens pour les atteindre en tenant compte des orientations de l'entreprise.

3- Le coût de l'inaction en prévention

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Reconnaître l'impact d'une saine gestion de la santé et sécurité au travail sur la performance de l'entreprise.
- Identifier les obstacles à la prise en charge quotidienne de la santé et sécurité au travail et des moyens pour mieux les gérer.

APERÇU

- Conséquences des accidents du travail.
- Coûts directs et indirects des accidents.
- Obstacles rencontrés à la prise en charge de la prévention par le superviseur.
- Identification de pistes de solutions pour contourner les obstacles identifiés.

4- Exercer mon leadership en SST

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Se familiariser avec les principes de leadership.
- Intégrer le leadership à la gestion quotidienne de la prévention et de son équipe.

APERÇU

- Principaux styles de leadership utiles en santé et sécurité.
- Qualités d'un leader et ingrédients facilitant le leadership.
- Moyens pour intégrer le leadership au cadre de gestion actuel.
- Enjeux et actions à prendre pour exercer son leadership en santé et sécurité.

5- Communiquer comme un leader

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Établir une communication claire et efficace avec son équipe sur le thème de la santé et sécurité.
- Utiliser l'écoute active pour résoudre des dilemmes en santé et sécurité au travail.

APERÇU

- Étapes d'une communication claire.
- Pistes de solutions pour mieux communiquer et pièges à éviter.
- Interventions lors de dilemmes en santé et sécurité au travail.

ESPACE CLOS ET SOUDAGE

Le travail en espace clos

4 heures

EN ENTREPRISE

Membre : 495 $
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF

Identifier les dangers associés aux espaces clos et les moyens de prévention requis.

APERÇU

- Explication des exigences du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* (RSST).
- Analyse de risques et moyens de prévention.
- Procédures à suivre et permis d'entrée en espace clos.

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne appelée à effectuer des travaux en espace clos et à assurer la surveillance durant ces travaux, superviseurs et membres du comité de santé et de sécurité.

La sécurité en soudage et en coupage

4 heures

EN ENTREPRISE

Membre : 495 $
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF

Reconnaître les risques reliés aux activités de soudage et de coupage et les avenues de solutions pour rendre le travail plus sécuritaire.

APERÇU

- Revue des procédés.
- Risques et méthodes de prévention reliés à l'exposition aux fumées et aux gaz, aux incendies, à l'électrisation, aux rayonnements, à l'exposition au bruit et aux contraintes thermiques.
- Bonnes pratiques pour prévenir les accidents.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs effectuant des tâches de soudage ou de coupage, superviseurs et membres du comité de santé et de sécurité.

PRÉVENTION DES CHUTES

La prévention des chutes en hauteur et de même niveau

3 ou 4 heures, si la formation inclut l'atelier *Inspection et port du harnais de sécurité*

EN ENTREPRISE

Membre : 495 $
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF

Identifier les risques de chutes et les moyens pour les prévenir.

APERÇU

- Lois et réglementation.
- Stratégies de base applicables au travail en hauteur.
- Équipements de prévention et de protection contre les chutes de hauteur.
- Démonstration sur le port du harnais (harnais personnel requis).

CLIENTÈLE VISÉE

Les travailleurs, particulièrement ceux appelés à travailler en hauteur, leurs superviseurs, de même que toute personne responsable ou concernée par le travail en hauteur.

ATELIER

Inspection et port du harnais de sécurité

Important

L'atelier est offert en entreprise uniquement.
Le participant doit avoir son harnais de sécurité lors de l'atelier.

1 heure

EN ENTREPRISE

Membre : 250 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

Identifier les éléments à vérifier lors de l'inspection du harnais de sécurité et l'ajuster de façon sécuritaire.

APERÇU

Dans cet atelier, chaque participant est invité à enfiler son harnais de sécurité en y apportant les ajustements requis. Les participants, entre eux, observent si les ajustements apportés ont été faits correctement.

À l'aide des résultats obtenus, le formateur explique les bonnes pratiques et les points d'amélioration à apporter.

L'atelier comporte deux exercices mettant à l'épreuve les connaissances des participants sur :

- Les éléments du harnais de sécurité à inspecter.
- L'ajustement de son harnais.

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne dans l'entreprise ayant à porter un harnais de sécurité et les superviseurs.

PALETTIERS

La sécurité et l'inspection des palettiers

3,5 heures

EN ENTREPRISE
Membre : 495 $
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF
Reconnaître les critères d'inspection et d'utilisation sécuritaire des palettiers.

APERÇU
- Risques et causes potentielles d'effondrement.
- Composantes des palettiers.
- Différents types d'inspection et éléments à inspecter.
- Évaluation et mesure des dommages des composantes.

CLIENTÈLE VISÉE
Caristes, superviseurs, membres de la direction, membres du comité de santé et de sécurité et responsables de l'entreposage ou des services d'entretien.

SÉCURITÉ DES MACHINES

AVANTAGE MEMBRES

Initiation à la sécurité des machines

3 heures

EN ENTREPRISE

Membre : 375 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

Choisir les mesures correctives appropriées dans la plupart des situations à risque.

APERÇU

- Se familiariser avec le contexte légal, réglementaire et normatif lié aux machines.
- Repérer les dangers sur un équipement.
- Déterminer les moyens de protection et les mesures de sécurité complémentaires.
- Se familiariser avec la conception de circuits de sécurité.

CLIENTÈLE VISÉE

Directeurs, responsables de la maintenance ou du service des achats, ingénieurs responsables de la sécurité des machines, membres du comité de santé et de sécurité et toute autre personne responsable d'un projet en sécurité des machines.

Évaluer pour prévenir les risques machines

Par **Consultation Réal Bourbonnière**, Ingénieur expert en sécurité des machines

7 heures

EN ENTREPRISE

Membre seulement : 850 $

OBJECTIF

Permettre aux participants de développer une démarche d'appréciation et de réduction du risque pour les machines.

APERÇU

- Stratégie pour développer une démarche d'analyse et d'évaluation du risque pour les machines.
- Revue des méthodes possibles de réduction et de contrôle du risque.
- Notions sur les dispositifs de sécurité qui s'intègrent aux commandes.

CLIENTÈLE VISÉE

Gestionnaires, superviseurs, personnel de la maintenance, opérateurs de machine et membres du comité de santé et de sécurité.

SÉCURITÉ DES MACHINES

AVANTAGE MEMBRES

La sécurité des machines pour les opérateurs

2 heures

EN ENTREPRISE

Membre : 375 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

À la fin de la formation, le participant sera en mesure de reconnaître les différents protecteurs et dispositifs de protection adaptés à la situation et sera en mesure d'en faire l'inspection et les ajustements de base.

APERÇU

- Règlementation.
- Repérer les dangers sur un équipement.
- Protecteurs et dispositifs de protection.
- Mesures complémentaires.

CLIENTÈLE VISÉE

Les opérateurs de machines, leur superviseur, les membres du comité de santé et de sécurité et toute autre personne en lien avec un projet sur la sécurité machine.

Introduction à la sécurité des lasers industriels

Par **Marie-Maude Baillargeon**, spécialiste photonique, Optech.

3 heures

À DISTANCE

Membre : 30 $
Non-membre connexe : 60 $
Non-membre : 60 $

OBJECTIF

Reconnaître les risques pour prévenir les accidents entourant l'utilisation des lasers en milieux manufacturiers.

APERÇU

- Lien entre le fonctionnement du laser et les risques engendrés.
- Blessures possibles (yeux, peau, etc.).
- Méthodes de prévention applicables en industrie.

CLIENTÈLE VISÉE

Directeurs, responsables de la maintenance ou du service des achats, ingénieurs responsables de la sécurité des machines, membres du comité de santé et de sécurité et toute autre personne responsable d'un projet en sécurité des machines.

CADENASSAGE

Élaborer un programme de cadenassage

3 heures

EN ENTREPRISE

Membre : 375 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

Être en mesure d'élaborer un programme de cadenassage qui facilitera l'implantation du cadenassage dans l'entreprise, dans le respect des exigences réglementaires.

APERÇU

- Exigences réglementaires.
- Marche à suivre pour élaborer un programme de cadenassage.
- Identification des sources d'énergie et des points d'isolement.
- Matériel de cadenassage.
- Contenu des fiches de cadenassage.
- Encadrement des situations inhabituelles.
- Aperçu des autres méthodes de contrôle des énergies.

CLIENTÈLE VISÉE

Gestionnaires, membres du comité de santé et de sécurité et toute personne impliquée dans l'élaboration du programme de cadenassage et la préparation des fiches de cadenassage.

Appliquer son programme de cadenassage

3 heures

EN ENTREPRISE

Membre : 375 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : non offert

PRÉREQUIS

L'entreprise doit avoir un programme de cadenassage.

OBJECTIF

Être en mesure d'appliquer le programme de cadenassage de l'entreprise.

APERÇU

- Exigences réglementaires.
- Identification des sources d'énergie et des points d'isolement.
- Matériel de cadenassage.
- Présentation du programme de cadenassage de l'entreprise.
- Revue de la procédure et des fiches de cadenassage de certains équipements.

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne ayant à cadenasser, les superviseurs, les membres du comité de santé et de sécurité ainsi que la personne responsable du programme de cadenassage.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

Comprendre et prévenir les risques électriques

3 heures

EN ENTREPRISE

Membre : 375 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

Permettre aux participants de reconnaître les risques liés aux travaux électriques en entreprise et de se familiariser avec les moyens de prévention.

APERÇU

- Effets d'un choc électrique.
- Réglementation.
- Conséquences d'un éclair d'arc électrique.
- Prévention des chocs et des brûlures :
  - Norme CSA Z462
  - Travail hors tension
  - Travail sous tension
  - Périmètres de sécurité
  - Équipements de protection individuelle
  - Revue des bonnes pratiques

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs appelés à effectuer des travaux de nature électrique, gestionnaires et membres du comité de santé et de sécurité.

Sensibilisation pour tous à la sécurité électrique

45 minutes

LICENCE PAR PARTICIPANT

Membre : 10 $
Non-membre connexe : 25 $
Non-membre : 25 $

OBJECTIF

Permettre aux participants non spécialisés dans le domaine électrique de reconnaître tout risque électrique qui peut être présent dans l'entreprise et les principales règles de sécurité à respecter.

APERÇU

- Responsabilités des principaux intervenants en contact avec les risques de nature électrique.
- Principaux risques électriques pour le personnel non spécialisé.
- Règles de base mises en place pour prévenir les accidents liés aux risques électriques.

CLIENTÈLE VISÉE

Personnel non spécialisé dans le domaine électrique et membres du comité de santé et de sécurité.

Sur le même sujet

Aussi offert en entreprise sous forme de conférence.
Voir **page 39**.

PARTAGEZ-NOUS VOS BONS COUPS EN SST !

Vous pourriez remporter un Prix MultiPrévention, la bourse Lachance-Morin d'une valeur de 7 500 $ ou voir votre bon coup être publié dans notre Bulletin innovations en SST.

1 Pour être éligible

Votre bon coup doit être paritaire et avoir eu un impact significatif.

Il devra avoir été réalisé au cours des trois dernières années.

2 Pour participer

Communiquez avec votre conseiller en gestion de la prévention de MultiPrévention.

Vous ne savez pas qui est votre conseiller ?
Appelez-nous ! 450 442-7763

3 Nous préparons votre dossier de candidature

Votre conseiller vous proposera un rendez-vous pour préparer votre dossier de candidature.

Vous avez des bons coups en SST et c'est nous qui s'occupons du reste !

LA DATE LIMITE POUR PARTICIPER :
le 30 septembre 2024

VOYEZ DES EXEMPLES DE RÉALISATIONS SUR NOTRE SITE WEB :

Sous : ***Conseils et assistance/ Gestion de la prévention au quotidien/ Prix MultiPrévention***

www.multiprevention.org

© Freepik.com

PRINCIPES ERGONOMIQUES

Le travail à l'écran

1,5 heure

EN ENTREPRISE

Membre : 375 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

Connaître les grands principes d'aménagement et d'ajustement d'un poste de travail et apprendre à les appliquer.

APERÇU

- Nature du travail devant un écran de visualisation.
- Risques et malaises.
- Réglage de la chaise.
- Utilisation des équipements (clavier, souris, etc.).
- Mise en application des principes par l'analyse de cas réels incluant le télétravail.

CLIENTÈLE VISÉE

Personnes travaillant à un poste avec écran de visualisation, responsables de l'aménagement des postes de travail et membres du comité de santé et de sécurité.

FORMATION INSTRUCTEUR

Devenir un ergo-coach pour les postes de travail à l'écran

2 heures ou plus selon les besoins

EN ENTREPRISE

Membre seulement : 250 $

PRÉREQUIS

Les entreprises ayant 20 à 25 postes de travail à l'écran peuvent former 2 à 8 ergo-coach. Une des conditions gagnantes est que l'entreprise s'engage à fournir les équipements requis recommandés par l'ergo-coach. Une analyse des besoins peut être nécessaire au préalable pour valider la faisabilité de la démarche.

OBJECTIF

Permettre aux participants de documenter les difficultés signalées et observées ainsi que formuler des recommandations à l'aide du formulaire standardisé.

APERÇU

- Exigences du travail à l'écran.
- Principaux facteurs de risque liés au travail à l'écran et moyens de les identifier à l'aide du formulaire.
- Pistes de solutions à envisager et mettre en œuvre.
- Manières d'intervenir avec efficacité et éthique auprès de ses collègues.

CLIENTÈLE VISÉE

Personnes travaillant à un poste avec écran de visualisation, responsables de l'aménagement des postes de travail et membres du comité de santé et de sécurité.

PRINCIPES ERGONOMIQUES

Travailler au binoculaire en électronique

1,5 heure

EN ENTREPRISE

Membre : 375 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

Identifier les risques de troubles musculosquelettiques (TMS) pouvant se manifester lors du travail au binoculaire.

APERÇU

- Présentation sommaire des réglages au binoculaire stéréoscopique et des risques de TMS.
- Notion de position neutre de la colonne vertébrale.
- Présentation des avenues de solutions pour réduire les TMS aux membres supérieurs lors du travail avec le binoculaire.

CLIENTÈLE VISÉE

Membres du comité de santé et de sécurité, responsable de la prévention, de l'aménagement des postes de travail, membres d'un groupe d'intervention sur les postes de travail en environnement de bureau ou toute personne qui effectue un travail au binoculaire.

ADAPTE : ajuster mon poste de travail à l'écran

FORMATION THÉORIQUE
30 minutes

LICENCE PAR PARTICIPANT

Membre seulement : 10 $

Cette formation est offerte uniquement à nos membres grâce à un partenariat avec l'APSSAP.

PRÉREQUIS

Minimum de 5 participants par entreprise.

OBJECTIF

Favoriser la prise en charge des travailleurs et des gestionnaires concernant l'évaluation et l'adaptation de leur poste de travail de bureau.

APERÇU

Cette formation en ligne vise, à travers des exercices, à informer le participant sur les différents aspects suivants :

- L'environnement de travail.
- Le fauteuil.
- Le clavier.
- La souris.
- L'écran.

CLIENTÈLE VISÉE

Personnes travaillant à un poste de travail, responsables de l'aménagement des postes de travail et membres du comité de santé et de sécurité.

PRINCIPES ERGONOMIQUES

Manutention et maux de dos

4 heures

EN ENTREPRISE

Membre : 495 $
Non-membre connexe : 735 $
Non-membre : 975 $

OBJECTIF

Permettre aux participants de reconnaître les principaux facteurs de risque associés à la manutention, d'en comprendre les effets et de se familiariser avec le type de correctifs requis.

APERÇU

- Origine des maux de dos.
- Principes de manutention sécuritaire (voir atelier ci-contre).
- Quelques pistes de solutions.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs effectuant des tâches de manutention, superviseurs et membres du comité de santé et de sécurité.

Sur le même sujet

EN

La formation en ligne ***Principes et fondements en manutention*** permet aux participants de connaître et de comprendre les principes essentiels en prévention lors d'efforts physiques et de manutention de charges.

40 minutes
Membre seulement : 10 $

ATELIER

Principes de manutention sécuritaire

1 heure

EN ENTREPRISE

Membre : 250 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF

Identifier les risques potentiels pour le dos associés à des situations de manutention et trouver des façons de réduire ces risques.

APERÇU

Cet atelier utilise des mises en situation pour permettre aux participants d'expérimenter par l'activité physique des situations de manutention afin d'identifier les risques associés à chacune de ces situations et trouver des façons de réduire ces risques.

L'atelier comporte quatre activités et des discussions :

- Une activité sur les caractéristiques de l'objet qui peuvent augmenter les risques associés à la manutention.
- Trois activités où les contextes de manutention sont caractérisés par des postures contraignantes.
- Discussions sur les caractéristiques des situations qui augmentent le risque pour le dos et sur les solutions potentielles à mettre en œuvre.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs et superviseurs.

CONFÉRENCES À LA CARTE

Sensibilisation au SIMDUT 2015

1 heure

EN ENTREPRISE

Membre : 250 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

Note : Peut s'offrir en grand groupe : aucun maximum.
Le prix indiqué est pour une conférence.

OBJECTIF

Faire un rappel des principales notions associées au SIMDUT 2015. Cette conférence vise à rappeler aux participants les risques et les moyens de prévention par classe de danger.

APERÇU

- Objectifs et portées du SIMDUT 2015.
- Éléments clés associés au SIMDUT 2015.
- Droits et responsabilités des travailleurs, employeurs et fournisseurs.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs responsables de la gestion des produits dangereux dans l'entreprise et leurs superviseurs.

Réduire les fumées de soudage

2,5 heures

EN ENTREPRISE

Membre : 250 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

Note : Peut s'offrir en grand groupe : aucun maximum.
Le prix indiqué est pour une conférence.

OBJECTIF

Découvrir les mécanismes qui permettent de réduire les fumées de soudage dans son milieu de travail.

APERÇU

Cette conférence traite de la diminution de la quantité de fumées de soudage sous un angle peu connu, soit l'optimisation des paramètres de soudage. Tous les paramètres de soudage (ex. : voltage, intensité du courant) ont un impact sur la stabilité de l'arc de soudage.

Lors de la conférence, les éléments suivants seront abordés :

- Résumé de différents procédés et impacts des fumées et des gaz pour la santé.
- Revue des différents paramètres de soudage pouvant être optimisés.
- Captage à la source et ventilation générale.

CLIENTÈLE VISÉE

Soudeurs, membres de la direction, responsables de la prévention, superviseurs, membres du comité de santé et de sécurité et travailleurs.

CONFÉRENCES À LA CARTE

Sensibilisation au cadenassage

1 heure

EN ENTREPRISE
Membre : 250 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

Note : Peut s'offrir en grand groupe : aucun maximum.
Le prix indiqué est pour une conférence.

PRÉREQUIS
L'entreprise doit avoir élaboré un programme de cadenassage.

OBJECTIF
Se familiariser avec les principaux éléments du programme de cadenassage de l'entreprise.

APERÇU
- Exigences réglementaires.
- Rôle et responsabilités des intervenants en cadenassage.
- Éléments clés du programme de cadenassage.

CLIENTÈLE VISÉE
Tous les employés de l'entreprise affectés par le programme de cadenassage.

La civilité au travail, pour un climat sain et harmonieux

Employé de bureau : 1 heure
Secteur manufacturier : 1 heure

EN ENTREPRISE
Membre : 250 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

OBJECTIF
Comprendre l'incivilité, la distinguer du harcèlement et identifier les conduites pouvant constituer du harcèlement psychologique afin d'y remédier.

APERÇU
- Définitions de l'incivilité et du harcèlement.
- Capsules présentant des cas typiques d'incivilité pour réflexion.
- Présentation d'actions accessibles à tous pour maintenir un climat de travail sain.
- Les situations présentées sont liées au contexte du travail dans les bureaux ou en milieu manufacturier, selon le choix de l'entreprise.

CLIENTÈLE VISÉE
Membres de la direction, responsables de la prévention, superviseurs, membres du comité de santé et de sécurité et travailleurs.

CONFÉRENCES À LA CARTE

La prévention des TMS, ça vaut le coût !

1 heure

EN ENTREPRISE

Membre : 250 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

Note : Peut s'offrir en grand groupe : aucun maximum.
Le prix indiqué est pour une conférence.

OBJECTIF

Démontrer l'importance de la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) pour votre entreprise.

APERÇU

Cette conférence donne un aperçu des coûts directs et indirects engendrés par les lésions musculosquelettiques et fait la démonstration qu'il est possible de les prévenir.

À l'aide d'un court questionnaire, les participants découvrent dans quelle mesure les TMS sont présents dans leur milieu de travail. Au moyen d'exemples et de vidéos, on y voit :

- L'impact des TMS.
- Un processus simple d'intervention.

CLIENTÈLE VISÉE

Membres de la direction, responsables de la prévention, superviseurs, membres du comité de santé et de sécurité et travailleurs.

Le devoir de diligence raisonnable, c'est quoi ?

1 heure

EN ENTREPRISE

Membre : 250 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

Note : Peut s'offrir en grand groupe : aucun maximum.
Le prix indiqué est pour une conférence.

OBJECTIF

Se familiariser avec la notion de diligence raisonnable en prévention.

APERÇU

Il s'agit d'une introduction aux lois et règlements en santé et en sécurité du travail ainsi que des obligations qui en découlent, principalement pour l'employeur, mais aussi pour les travailleurs.
Cette conférence peut être utilisée dans le cadre de rencontres de sensibilisation à la sécurité à l'intention des employés de production.
On y aborde les thèmes suivants :

- Rappel des obligations en matière de santé et de sécurité au travail.
- Notions de diligence raisonnable.
- Exemples d'infractions.
- La prévention : des responsabilités partagées.

CLIENTÈLE VISÉE

Membres de la direction, responsables de la prévention, superviseurs, membres du comité de santé et de sécurité et travailleurs.

CONFÉRENCES À LA CARTE

Planifier des inspections des lieux de travail efficaces

1 heure

EN ENTREPRISE

Membre : 250 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

Note : Peut s'offrir en grand groupe : aucun maximum.
Le prix indiqué est pour une conférence.

OBJECTIF

Mener des inspections efficaces.

APERÇU

L'inspection des lieux de travail est un moyen de prévention simple pour assurer la sécurité des travailleurs au quotidien. Toutefois, pour être efficace, elle doit être planifiée et menée avec rigueur.

Qui doit faire l'inspection ? Que doit-on inspecter ? Comment faut-il procéder ? Comment prioriser les actions à prendre ? Comment assurer le suivi des mesures correctives ? Voilà autant de questions auxquelles il importe de répondre avant d'entreprendre une telle démarche, car l'inspection, c'est bien plus qu'une liste de vérification !

Durant cette heure, nous passerons en revue :

- Les entraves à une inspection efficace.
- Les différents types d'inspection.
- Les étapes pour établir un programme d'inspection efficace des lieux de travail.

CLIENTÈLE VISÉE

Membres du comité de santé et de sécurité, superviseurs et membres de la direction.

ATELIER-CONFÉRENCE

L'entreposage des produits dangereux, c'est pas sorcier !

1 heure

ATELIER EN ENTREPRISE

Membre : 250 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

Note : Peut s'offrir en grand groupe : aucun maximum.
Le prix indiqué est pour un atelier.

OBJECTIF

Se familiariser avec la méthode d'entreposage en 4 étapes proposée par MultiPrévention.

APERÇU

Lors de cet atelier-conférence, les participants auront l'occasion de découvrir et d'expérimenter les principaux éléments de la méthode visant à organiser les produits dangereux en fonction de leurs propriétés chimiques et de leur compatibilité. Cette méthode simple et éprouvée fait l'objet du guide : *Entreposage des produits dangereux dans le secteur manufacturier* publié par MultiPrévention.

À l'aide d'exercices, les participants peuvent s'approprier la méthode proposée pour mieux gérer l'entreposage des produits dangereux.

Les étapes suivantes sont abordées :

- Faire l'inventaire.
- Attribuer un numéro de zone d'entreposage.
- Aménager les emplacements selon les numéros de zones d'entreposage.
- Gérer l'entreposage.

CLIENTÈLE VISÉE

Travailleurs responsables de la gestion des produits dangereux dans l'entreprise et leurs superviseurs.

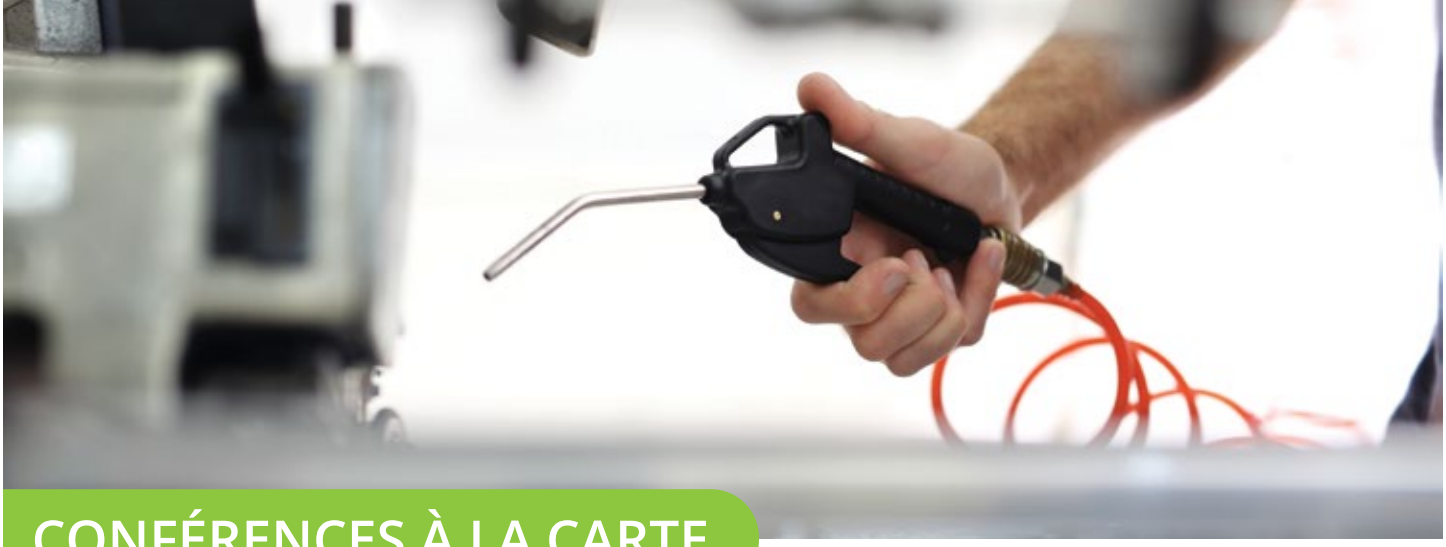

CONFÉRENCES À LA CARTE

Sensibilisation à la sécurité électrique

1 heure

EN ENTREPRISE

Membre : 250 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

Note : Peut s'offrir en grand groupe : aucun maximum.
Le prix indiqué est pour une conférence.

OBJECTIF

Se familiariser avec les différents risques et mesures de prévention associés à la sécurité électrique.

APERÇU

- Exigences réglementaires.
- Revue des risques électriques.
- Mesures de prévention à mettre en place pour assurer la sécurité électrique.

CLIENTÈLE VISÉE

Tous les employés de l'entreprise qui travaillent en présence de risques électriques.

Sensibilisation aux risques liés à l'air comprimé

1 heure

EN ENTREPRISE

Membre : 250 $
Non-membre connexe : 575 $
Non-membre : 850 $

Note : Peut s'offrir en grand groupe : aucun maximum.
Le prix indiqué est pour une conférence.

OBJECTIF

Sensibilisation aux risques reliés à l'utilisation du jet d'air comprimé.

APERÇU

- Identification des risques reliés à la santé et à la sécurité lors de l'usage de l'air comprimé.
- Règlementation.
- Mesures préventives.

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne susceptible d'utiliser de l'air comprimé.

WEBCONFÉRENCES 2024

Nos webconférences ont lieu de 12 h 30 à 13 h 30
Inscrivez-vous dès maintenant !

Conférenciers MultiPrévention :

Membre : gratuit

Conférenciers externes :

Membre : gratuit
Non-membre connexe : 60 $
Non-membre : 60 $

14 FÉVRIER 2024

Risques psychosociaux liés au travail : l'approche de la CNESST

DAVID LEMOYNE
Conseiller expert du réseau d'expertise en prévention-inspection domaine : santé psychologique

Dans le cadre de sa webconférence, monsieur Lemoyne nous présentera les différents risques psychosociaux (RPS) liés au travail ainsi que les facteurs de risques liés à l'organisation du travail. Cette présentation offrira l'opportunité de se familiariser avec ceux-ci, de s'outiller pour reconnaître les situations en lien avec les RPS liés au travail ainsi que d'en apprendre davantage sur les nouvelles obligations légales qui en découlent. Vous aurez également l'occasion de l'entendre sur le rôle du personnel de l'inspectorat ainsi que sur les services et outils développés par la CNESST pour soutenir les milieux.

25 JANVIER 2024

L'identification et l'analyse des risques : une démarche participative

NATALIE SAINDON
Conseillère en gestion de la prévention, MultiPrévention

Cette webconférence propose les conditions de succès pour l'identification et l'analyse des risques en milieu de travail ainsi qu'un survol des moyens, outils et méthodes proposés par l'APSSAP et MultiPrévention.

Le paritarisme, le travail d'équipe et la participation active sont des éléments essentiels de cette démarche préventive. Votre comité de santé et de sécurité est le mécanisme de prédilection pour sa mise en œuvre !

14 MARS 2024

Le parcours de formation du CSS : pour une collaboration optimale de ses membres

JULIE GAUDIN
Conseillère en gestion de la prévention, MultiPrévention

La formation des membres du CSS est un enjeu clé pour la réussite de ses actions au sein de l'entreprise. Lors de cette webconférence, voyez l'importance que l'on se doit d'y accorder et les impacts négatifs sur la mobilisation des membres du CSS lorsque la formation est insuffisante. De plus, la conférencière vous présentera le parcours de formation mis en place par MultiPrévention en vue de développer les compétences des membres du CSS. Un parcours de formation, un gage de succès en SST !

En rediffusion

Revoyez nos webconférences des dernières années en consultant notre liste de webconférences en rediffusion pour une écoute quand vous le désirez ! Une option à envisager pour vos rencontres avec votre CSS.

Consultez notre liste complète ! Voir page 42.

Membre : Gratuit
Non-membre connexe : 25 $
Non-membre : 25 $

16 AVRIL 2024

L'entraide : un défi au cœur de la prévention

ALAIN PONSARD
Conférencier, formateur et coach terrain en santé-sécurité et qualité de vie au travail

Une invitation à comprendre pourquoi et comment se responsabiliser d'abord pour ensuite prendre soin des autres, à prendre conscience de l'importance et des avantages de s'entraider au travail pour devenir « consciemment compétent » et alerte et, enfin, à découvrir des outils pour faciliter la communication et l'intervention respectueuse entre collègues.

6 JUIN 2024

Leadership positif pour une culture forte

MARIE LABERGE
Consultante senior en SST

« Faire adhérer les troupes à la force du travail d'équipe : mission possible ! » Développer le rôle d'influence des leaders par une approche douce axée sur les forces plutôt que les faiblesses des personnes favorise la mobilisation des troupes vers un objectif commun, et ce, de façon rassembleuse et durable.

17 OCTOBRE 2024

Démystifier le rôle de l'inspecteur de la CNESST

PIERRE VÉZINA
Inspecteur Expert Soudage-coupage, CNESST

Un inspecteur se présente à votre établissement. Vous n'avez pas été avisé de sa venue. Est-ce qu'il devrait prendre rendez-vous ? Suis-je obligé de l'accueillir ? Pourquoi est-il là ? À quoi dois-je m'attendre ? Quels sont mes droits et obligations ?

Voici un résumé des questions qui pourraient vous venir en tête. Nous tenterons ici de démystifier les raisons et le déroulement de la visite impromptue d'un inspecteur de la CNESST.

7 MAI 2024

Espace clos : découvrez nos nouveaux outils !

CAROLINE GODIN, ing.
Conseillère technique, MultiPrévention

En juillet dernier, le règlement sur les espaces clos a été modifié. On y a revu la définition d'un espace clos de même que la façon d'aborder les travaux. Nous ferons un rappel des changements règlementaires en vigueur après quoi nous vous présenterons une série d'outils développés conjointement par les associations sectorielles paritaires pour la santé et la sécurité du travail afin de vous aider à gérer les risques associés à vos espaces clos, et ce, dans les règles de l'art.

19 SEPTEMBRE 2024

Aménagement de la circulation en entreprise : à chacun sa voie

SANDRA TREMBLAY
Conseillère en gestion de la prévention, MultiPrévention

L'aménagement des voies de circulation où co-habitent des piétons et des chariots élévateurs est essentiel pour la sécurité de chacun. Lors de cette webconférence, la conférencière vous présentera les diverses situations dangereuses, les facteurs de risques et des options pour les réduire, dont une démarche de prévention en 5 étapes.

19 NOVEMBRE 2024

Devenir un ergo-coach dans son entreprise

AUDREY LYNE QUESNEL
Conseillère technique, MultiPrévention

Toutes personnes qui travaillent à l'écran savent que certains inconforts peuvent apparaitre graduellement. Des statistiques récentes démontrent l'importance d'agir en prévention.

MultiPrévention offre maintenant une nouvelle approche : l'ergo-coach. Ce dernier est formé pour évaluer le poste de travail des collègues dans l'organisation selon des principes reconnus en ergonomie de bureau. Les organisations dans lesquelles se trouve une vingtaine de postes à l'écran sont éligibles. Découvrez comment cette formation peut rendre votre organisation plus autonome à prévenir et réduire les troubles musculosquelettiques !

WEBCONFÉRENCES EN REDIFFUSION

Une offre accessible en ligne sur des sujets divers en SST. Idéal pour revigorer vos rencontres de comité de santé et de sécurité ainsi que vos rencontres de sécurité animées par vos superviseurs.

Membre : gratuit
Non-membre connexe : 25 $
Non-membre : 25 $

AVANTAGE MEMBRES

Accessoires pour chariot élévateur : pas à prendre à la légère	40 min.
Adapter votre programme de protection respiratoire (PPR)	40 min.
(Dé)charger sans s'tuer à l'ouvrage	50 min.
Choisir ses gants, choisir de bien se protéger	30 min.
Communiquer comme un leader en SST	50 min.
Élaborer un plan de sécurité incendie	50 min.
Élaborer un programme de cadenassage : une étape à la fois	30 min.
Élaborer votre programme de sécurité électrique	25 min.
Évaluez vos risques ergonomiques avec E2	35 min.
Exercer mon leadership en prévention	35 min.
L'exposition au bruit et aux produits chimiques ototoxiques : un risque plus grand de dommages à l'audition	50 min.
Gérer le bruit : une obligation et des moyens pour le faire	40 min.
Instaurer une démarche mentorat en prévention	40 min.
La sécurité des machines : nouvelles exigences réglementaires	40 min.
L'entreposage des produits dangereux, c'est pas sorcier	35 min.
Le sommeil et son impact sur le travail	40 min.
L'inspection planifiée des lieux de travail	50 min.
La formation spécifique sur le SIMDUT 2015 : ça s'organise	40 min.
La prévention des troubles musculosquelettiques, ça vaut le coût !	55 min.
Les chambres de peinture : comprendre et appliquer les règles de sécurité qui s'imposent	45 min.
L'identification et l'analyse des risques : une démarche participative !	35 min.
Milieux de travail alliés contre la violence conjugale	50 min.
Plan d'action pour implanter un programme de sécurité électrique	45 min.
Préparer le terrain pour mieux gérer les contraintes thermiques	35 min.
Prévenir les maux de dos	55 min.
Prévention des risques électriques : Norme CSA Z462 et nouveautés 2021	40 min.
Soudage : quand les vêtements deviennent des équipements de protection !	60 min.
Structurer facilement ses actions en prévention grâce au programme de prévention	40 min.
Travail à l'écran : ce qu'il faut savoir	45 min.

Des outils, guides, fiches et documents adaptables seront disponibles une fois l'activité complétée.

Attestation numérique

Voyez notre offre de webconférences en rediffusion

→ **multiprevention.uxpertise.ca**

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction

30 avril, 1er, 2 et 3 mai 2024 de 8 h 00 à 16 h 30
Lieu : 979, avenue de Bourgogne #570, Québec, G1W 2L4

FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL
30 heures

EN ENTREPRISE

Membre : 125 $
Non-membre connexe : 285 $
Non-membre : 285 $

Note : Examen final (pièce d'identité obligatoire)

PRÉREQUIS

Limite de 12 participants par cohorte.

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne ayant à œuvrer sur un chantier de construction.

OBJECTIF

Se conformer aux règles de santé et de sécurité pour les chantiers pour travailler de façon sécuritaire.

Le cours est offert dans nos bureaux de Québec et le contenu est celui autorisé par l'**ASP Construction**.

APERÇU

- Introduction aux principes de la prévention
- Chantiers : réglementation et encadrement
- Prévention des troubles musculosquelettiques
- Agresseurs physiques
- Électricité
- Cadenassage
- Outillage particulier : choix d'outils
- Machinerie lourde
- Contaminants chimiques : l'exposition
- Contaminants particuliers
- Contaminants : contrôle de l'exposition et protection
- Matières dangereuses et SIMDUT I
- Matières dangereuses et SIMDUT II
- Prévention des chutes
- Échafaudages
- Appareils de levage de charge
- Appareils de levage de travailleurs
- Travail en espace clos
- Travaux de creusement

150-2405, boul. Fernand-Lafontaire
Longueuil (Québec) J4N 1N7
Tél. 450 442-7763

570-979, av. de Bourgogne
Québec (Québec) G1W 2L4
Tél. 418 652-7682

multiprevention.org